



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Référent citoyenneté (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Affectation : DAP/SDIP/IP2

Statut : CPIP

Date de publication :

Date de fin de publication :

Informations générales

| | |
|---|-------|
| Corps / Grade : | |
| Domaine fonctionnel RIME : | |
| Emploi-référence RIME : | |
| Groupe IFSE : | NBI : |
| Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Durée d'affectation attendue sur le poste : | |

Localisation administrative et géographique

Direction de l'administration pénitentiaire / Millénaire 3
35, rue de la gare 75019 PARIS

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du chef du pôle droits et de l'adjoint en charge de la section accès aux droits, le référent A ce titre, le référent national :

- participe à l'élaboration de doctrines et de réglementation en matière de prise en charge des publics auteurs d'agressions à caractère sexuel, des publics en perte d'autonomie et des publics en situation de handicap ;
- met en place des groupes de travail pour améliorer la prise en charge de ces publics ;
- prépare des réponses à différentes saisines (questions parlementaires, autorités administratives indépendantes) ;
- travaille en lien avec les autres bureaux, directions du ministère de la justice et avec l'ensemble des partenaires, notamment interministériels, intervenant sur ces dossiers ;
- anime et soutient les services déconcentrés dans la mise en place de ses dossiers. A ce titre, il est amené à animer un réseau de référents au sein des directions interrégionales des services pénitentiaire ;
- participe et anime les réunions et instances de pilotages mises en place autour des thématiques relevant de son champ de compétences ;
- évalue les politiques et les dispositifs menés sur ses champs.

Le pôle droits est chargé de :

- piloter la mise en œuvre du droit de vote, d'assurer l'application des dispositifs relatifs à l'accès aux différents documents administratifs, de suivre les dispositifs d'accès au droit et la consultation des personnes détenues ;
- organiser, fixer et suivre le cadre d'exercice de la pratique des cultes en détention dans le respect du principe de laïcité ;
- piloter l'accès aux droits sociaux des personnes placées sous main de justice, à l'hébergement et au logement des sortants de détention et à la lutte contre la pauvreté des personnes détenues ;
- animer et suivre la politique de maintien des liens familiaux et de soutien à la parentalité pour les personnes placées sous main de justice ;
- définir les modalités de prise en charge des mineurs, des femmes et issus d'une minorité de genre ou sexuelle ;
- animer et suivre la politique de prise en charge des personnes en perte d'autonomie, en situation de handicap ainsi que les auteurs d'infractions à caractères sexuels.

Il est composé de 6 référents nationaux (catégorie A) chargés de l'élaboration et du suivi de politiques publiques contribuant à la prévention de la récidive et à la réinsertion des personnes placées sous main de justice et listées ci-dessus.

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)**Les activités du service**

Au sein de la sous-direction de l'insertion et de la probation, le département des politiques sociales et des partenariats :

- est chargé de garantir et d'organiser avec les autres départements ministériels ou encore les associations l'accès aux politiques sociales, de santé, d'insertion, d'enseignement, culturelles et sportives ainsi qu'aux droits civils, civiques et sociaux des personnes confiées à l'administration pénitentiaire ;
- pilote le partenariat national avec le secteur associatif. A ce titre, il élabore avec ces différents partenaires des conventions et en assure le suivi et l'évaluation ;
- contribue à la définition des politiques de prévention de la délinquance et à leur articulation avec les dispositifs de politique de la ville ;
- promeut, en lien avec le ministère de l'éducation nationale, les activités d'enseignement en milieu pénitentiaire ;
- développe des dispositifs de lutte contre la pauvreté et d'accès aux droits sociaux ;
- assure le développement des activités ; il fixe notamment les orientations nationales des politiques culturelles et sportives et en assure l'évaluation ;
- organise, en collaboration avec le ministère chargé de la santé, la mise en œuvre des politiques sanitaires et de lutte contre la toxicomanie et les addictions pour les personnes confiées à l'administration pénitentiaire ;
- développe et contrôle la mise en œuvre des politiques de lutte et de prévention du suicide en détention ;
- pilote la mise en œuvre du droit de vote et la consultation des personnes détenues ;
- définit les programmes d'actions visant au maintien des liens familiaux et de soutien à la parentalité ;
- définit les modalités de prise en charge des publics dits spécifiques en détention tels les mineurs, les femmes et les minorités de genre ;
- organise et fixe le cadre d'exercice de la pratique des cultes en détention dans le respect du principe de laïcité et participe à la prévention des dérives religieuses radicales et sectaires.

Composition et effectifs du service

Le département est composé de 26 agents :

- 21 agents de catégorie A
- 5 agents de catégorie B

Votre hiérarchie

Vous serez placé sous l'autorité de l'adjoint en charge de la section « accès aux droits » et du chef du pôle droits.

Vos interlocuteurs métiers

Vous serez amené à travailler avec d'autres bureaux de la DAP (bureaux du budget, de l'immobilier, de l'expertise juridique notamment) et les réseaux déconcentrés pénitentiaires, avec d'autres directions du ministère de la justice (DPJJ), avec des partenaires institutionnels, d'autres ministères (ministère des solidarités et de la santé notamment) ainsi qu'avec des partenaires associatifs.


Votre profil**Vos principales compétences à mettre en œuvre**

| Connaissances | Savoir-faire | |
|---|-------------------------|--|
| Connaissance des dispositifs de prise en charge des AICS | Réactivité | |
| Connaissance de l'administration pénitentiaire | Rigueur | |
| Connaissance en construction de politiques publiques en faveur des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap | Capacité rédactionnelle | |
| | Animation | |
| Savoir-être | | |
| Esprit d'équipe | | |
| Sens politique | | |

Expériences professionnelles antérieures souhaitées**Offres de formation associées à votre prise de poste****Perspectives d'évolution professionnelle****Informations complémentaires****Organisation de travail :**

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

| Vos contacts pour déposer une candidature | La procédure de votre recrutement |
|--|--|
| <p>Renseignements et candidature</p> <p>Justine RENAULT</p> <p>Cheffe du département des politiques sociales et des partenariats </p> <p>Téléphone : 01 70 22 77 97</p> <p>Messagerie : justine.renault@justice.gouv.fr</p> | <p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON</p> |
| <p>François-Marie TARASCONI</p> <p>Adjoint à la cheffe du département des politiques sociales et des partenariats</p> <p>Téléphone : 01 70 22 81 56</p> <p>Messagerie : francois-marie.tarasconi@justice.gouv.fr</p> | |

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>